

Compte-rendu de la cérémonie du 10 mai 2023 à Pons

Le 10 mai 1871 marque la fin de la guerre de 1870/1871 à laquelle les francs-tireurs de la Porte des Ternes dits à la branche de houx ont participé à la défense de Paris. La Société des Volontaires a été créée en 1872 par des anciens francs-tireurs avec pour objectif l'entraide mutuelle entre les anciens combattants

La Section Charente-Maritime de la Société des Volontaires a commencé à inventorier les différents monuments du département commémorant les morts pour la Patrie de cette guerre.

C'est à Pons que nous avons organisé notre seconde commémoration.

La municipalité nous avait autorisé de conduire cette cérémonie. Onze membres de notre section étaient présents.

Pour une seconde édition ce fut un beau moment.

Parmi les officiels présents, Monsieur le maire représentait également la présidente départementale, les pompiers étaient particulièrement bien représentés par le Commandant responsable du secteur sud-est et le capitaine, commandant le centre de secours de Pons. Un point marquant est à noter : la présence d'une trentaine de jeunes cadets de la sécurité, du collège de Pons avec leur moniteur. Deux d'entre eux ont pu participer au dépôt des gerbes. Ceci grâce à nos amis pompiers.

La gendarmerie également bien représentée par le major, commandant la brigade de Gendarmerie de Pons, ainsi que l'administration pénitentiaire, par la présence du directeur de la maison d'arrêt de Saintes. Etaient également présents : le président départemental de l'UNPRG, le président départemental de la FNRG, les délégués Saintais du Souvenir Français et de l'UNPRG, Monsieur le 1^{er} Président adjoint des ACVG 17. Monsieur le Vice-Président des ACVG 17.

Outre le drapeau de la Société des Volontaires de la Section Charente-Maritime, neuf autres drapeaux étaient présents :

Médaillés militaires de Saint Jean d'Angély, Rhin & Danube nord 17, Rhin & Danube sud 17, Fondation Maréchal De Lattre 17, Vétérans des essais nucléaires 17, UNPRG 17, FNRG 17, ANOPEX 17 – Union des Combattants des deux guerres de St Hilaire de Villefranche.



L'association Charentes des Deux Mondes a fortement participé à cette cérémonie en faisant venir des membres en tenues d'époque, dont deux francs-tireurs des Ternes et un pompier en uniforme de 1870. Puis un de leurs membres a déclamé le poème « le dormeur du val » de Arthur Rimbaud. L'émotion était au rendez-vous.



Le Président de la section Charente-Maritime de la Société des Volontaires après avoir remercié les personnes présentes a lu le discours suivant :



« Bien souvent oubliée, la Guerre de 1870/1871 est un tournant majeur dans notre histoire. C'est d'abord la fin du Second Empire avec un empereur fait prisonnier à Sedan. C'est l'avènement de la Troisième République dans des conditions dramatiques. Le passage de la Monarchie à la République s'est fait dans la tristesse des défaites et l'amertume sanglante du temps des cerises.

Les soldats français en général et les hommes de notre région en particulier ont combattu contre l'envahisseur prussien, le belliciste Bismarck qui a profité de sa victoire militaire pour faire de son roi un empereur à Versailles et annexer l'Alsace et la Moselle. Le ferment des conflits futurs était implanté durablement dans les relations franco-germaniques.

Des soldats réguliers ou d'autres, appartenant notamment aux « gardes mobiles », (de Jonzac ou de Rochefort) ont péri dans les différentes batailles et affrontements de la guerre que ce soit sur les grandes batailles de cette période malheureuse dont les noms résonnent encore à nos oreilles (Gravelotte, Reischoffen, Bazeilles, Sedan, etc.) comme dans les batailles de la Loire jusqu'à la défaite d'Orléans ou pour défendre Paris contre les envahisseurs installés à Versailles.

La Société des Volontaires, fondée en 1872 par les Francs-Tireurs des Ternes dits « tirailleurs à la branche de houx », (dont sont présents ce jours deux représentants en tenue d'époque) tient à rappeler la mémoire de ces hommes qui ont sacrifié leur vie pour garantir notre liberté et la mise en place d'institutions nouvelles et pérennes. La section de Charente-Maritime de la Société des Volontaires, s'inscrit dans cette mission mémorielle qui nous permet, en n'oubliant ni d'où nous venons, ni les sacrifices consentis par nos aînés, d'éclairer le présent et les temps troublés que nous connaissons sur le sol européen afin de maintenir et de renforcer notre esprit de Défense si important pour protéger les jeunes générations.

C'est par la mémoire que nous entretenons tous, que nous respecterons les sacrifices des vies offertes à nos valeurs républicaines et que nous mettrons en lumière tous les obstacles que la vie moderne met sur notre route. »



Après l'appel des morts par le vice-président de la section, deux gerbes ont été déposées au pied du monument par la section Charente-Maritime de la Société des Volontaires et par le maire de la commune, pour le conseil départemental.

L'hommage aux morts, la minute de silence et la Marseillaise ont marqué la fin de la cérémonie. Une quinzaine de membres ont déjeuné ensemble au « Café du Donjon » afin de poursuivre la journée sur un moment convivial.



Étaient excusés ; Mme la Présidente départementale de l'ONAC, M. le Procureur de la République de Saintes, Mme l'inspectrice d'académie de Saintes, M. le sénateur, Mme la Présidente du département, Le délégué militaire départemental, le commandant de la base aérienne 722 de Saintes, Mme la directrice départementale de sécurité publique, M. le commissaire de police de Saintes, M. le directeur du service départemental d'incendie et de secours, M. le président national et départemental des sous-officiers en retraite, M. le délégué Général du Souvenir Français de Charente-Maritime, M. le délégué Général du Souvenir Français de Charente. En outre, étaient également excusés, nos camarades de la section qui étaient retenus par des obligations professionnelles et ou personnelles.

